

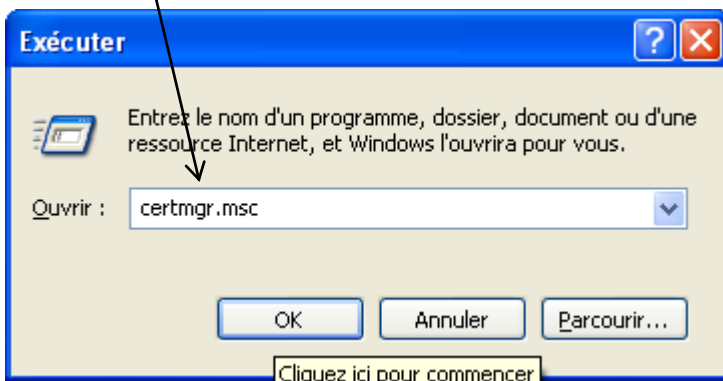
Procédure de réinstallation de certificats pour la DGFiP

1) Suppression du certificat existant

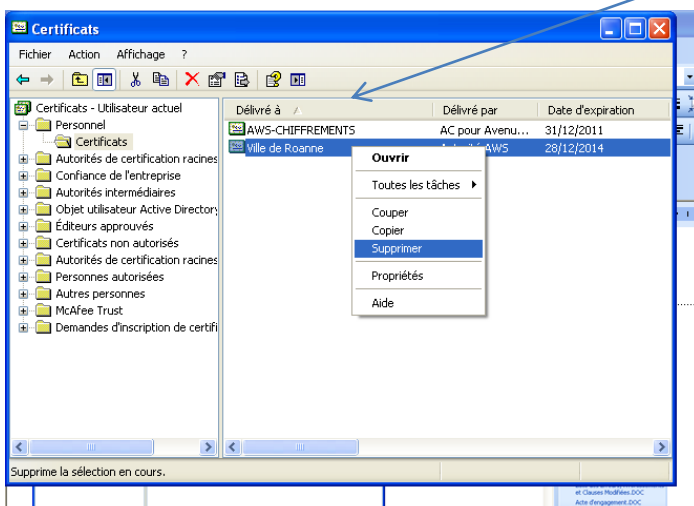
1°) Aller dans démarrer – exécuter –



2°) Taper : certmgr.msc



3°) Se positionner sur votre certificat, à droite de l'écran (il doit porter votre nom) - clic droit – supprimer



II) Révocation du certificat sur le portail de la DGFiP

1°) aller sur le portail de la DGFiP par votre raccourci ou favori habituel (<https://portail.dgfip.finances.gouv.fr>) et identifier vous avec vos identifiants habituels

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Bienvenue sur le Portail de la Gestion Publique

Etape 1 : Acceptation de la charte

Je m'engage en entrant sur le système d'information de la Direction Générale des Finances Publiques à respecter les recommandations de :

- La charte d'usage des Technologies de l'Information et de la Communication. ([Consulter](#))
- La Politique Générale de Sécurité du Système d'Information. ([Consulter](#))

Cocher la case pour accepter les conditions d'accès (cette étape est obligatoire).

Etape 2 : Authentification

Saisir la partie gauche (avant l'@) de l'adresse mél ou l'identifiant "-xt" pour les utilisateurs externes :

Identifiant :

Mot de passe :

[Cliquez ici pour télécharger le guide d'accès au Portail de la Gestion Publique](#)
[Cliquez ici pour accéder à la foire aux questions \(FAQ\)](#)

Pour tout problème d'accès au portail (authentification), veuillez contacter [le service d'assistance](#).

2°) Cliquer en bas sur 'révoquer votre certificat client'

Vous devrez indiquer votre mot de passe puis choisir la question que vous aviez déjà choisie lors de l'installation et y répondre de la même manière que lors de cette première installation.

Un message vous indique la révocation du certificat

III) Génération d'un nouveau certificat

Veillez vous référer au second document 'guide –certifcat-dgfip'